

Centre Suisse
Islam
et Société

**Centre Suisse Islam
et Société**

CSIS-Papers 1

**L'aumônerie
musulmane dans
les institutions
publiques**

Contents

L'aumônerie musulmane dans les institutions publiques

| | |
|---|-----------|
| Le contexte du projet « Les organisations musulmanes comme actrices sociales » | 4 |
| Des ateliers sur l'accompagnement spirituel dans les institutions publiques | 6 |
| Six ateliers pour 100 participants | 6 |
| Objectifs transversaux et structure du cahier | 7 |
| 1. De l'aumônerie à l'accompagnement spirituel | 10 |
| Une spécialisation des domaines | 12 |
| Une ouverture transconfessionnelle | 13 |
| Plus qu'un changement de nom, des changements de paradigme ? | 13 |
| 2. Perspectives musulmanes sur l'aumônerie | 16 |
| L'assistance dans la religion islamique | 16 |
| Accompagnement dans la souffrance et la maladie | 18 |
| Mise en place de l'aumônerie islamique | 19 |
| 3. L'aumônerie musulmane dans les institutions publiques | 20 |
| Des formes d'accompagnement divers | 21 |
| Accompagner dans la souffrance | 22 |
| Une aumônerie à la demande | 23 |
| « Nos interventions répondent aux besoins du marché » – Entretien avec M. Brahami | 24 |
| Un « plus » confessionnel | 27 |
| Accompagner en détention | 28 |
| Sociogénèse de l'aumônerie musulmane de prison | 28 |
| « Les gens m'abordent avec des besoins différents » – Entretien avec S. Halilovic | 29 |
| Accompagner à partir des références scripturaires, mais pas seulement | 32 |
| Accompagner dans la migration | 34 |
| Rôle et impact de l'accompagnement spirituel | 35 |
| Coopération interreligieuse et contribution à la cohésion sociale | 36 |
| « Mon travail d'aumônier s'adresse à tous ». Entretien avec K. Alasaad | 37 |
| Réflexions conclusives | 39 |
| Pour aller plus loin | 41 |

Les CSIS-Papers et les autres publications du Centre Suisse Islam et Société (CSIS) peuvent être téléchargés sur le site du CSIS www.unifr.ch/szig

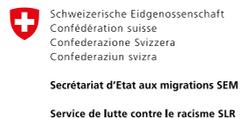
© 2018, CSIS
Université de Fribourg
Rue du Criblet 13
1700 Fribourg
szig@unifr.ch

Auteurs : Hansjörg Schmid, Mallory Schneuwly Purdie, Andrea Lang, Amir Dziri,
CSIS, Université de Fribourg
Graphisme : Stephanie Brügger, Unicom, Université de Fribourg
Traduction : F/D Barbara Horber ; D/F Anne Wiget
Lectorat : Valérie Benghezal, Guillaume Chatagny, Esma Isis-Arnautovic, Federico Biasca

Les traductions ont été financièrement soutenues par le Conseil de l'Université de Fribourg.

ISSN : 2571-9572

Soutenu par



Le contexte du projet « Les organisations musulmanes comme actrices sociales »

Dans une analyse des besoins sur les formations en lien avec l'islam menée par le Centre Suisse Islam et Société (CSIS) de l'Université de Fribourg (2016), des experts de l'Etat et de multiples acteurs musulmans ont été unanimes à dire qu'il existait un besoin particulier de formation continue sur cinq sujets : communication et médias, jeunes musulmans, sexualité et corps, radicalisation et prévention ainsi qu'aumônerie dans les institutions publiques. Certaines organisations musulmanes agissent déjà comme actrices sociales dans ces domaines, même si leurs activités sont généralement méconnues du grand public. Que ce soit dans le travail avec la jeunesse, dans les offres de conseil et de formation ou dans d'autres activités, il existe de nombreuses interfaces avec des institutions publiques, autant de points de rencontres qu'il s'agit d'agencer de manière constructive.

Cette publication est un produit du projet « Organisations musulmanes comme actrices sociales » (OMAS) du CSIS réalisé entre le 1.3.2016 et le 28.2.2018. Ce projet a consisté à organiser, dans toute la Suisse, 26 ateliers sur les cinq thèmes cités. 18 organisations musulmanes ont été partenaires pour la préparation et la réalisation de ces ateliers auxquels ont participé près de 500 personnes – imams, responsables associatifs, animateurs de groupes de femmes et de jeunes ainsi que d'autres professionnels. Les ateliers ont par exemple permis aux participants musulmans de s'initier à la pratique professionnelle de porte-parole, d'enseignant de religion ou d'accompagnant spirituel. Réciproquement, les professionnels des différents domaines ont pu approfondir leur compréhension de la situation des groupes et organisations musulmans. Les ateliers ont créé une atmosphère franche d'échanges, de questionnements réciproques critiques sur les pratiques existantes. Ils ont également permis de développer des perspectives d'avenir. Les ateliers se sont déroulés dans différentes parties du pays si bien que cette publication compile des connaissances et des processus d'apprentissage issus de contextes différents.

Centre national de compétences, le CSIS mène de nombreux projets de recherche dans le domaine de l'islam et de la société et propose aussi des séminaires spécifiques de formation continue destinés aux professionnels dans les domaines du travail social, de la formation, de l'administration, de l'intégration et de la sécurité. Les résultats de ces projets et de ces

séminaires sont également intégrés à cette publication. Celle-ci présente des informations de base, les conclusions des ateliers ainsi que des possibilités d'approfondir les sujets. Elle ambitionne d'introduire l'apprentissage mutuel à un large lectorat – et de donner ainsi des pistes pour une réflexion approfondie et pour de nouvelles possibilités d'agir en société.

Nous remercions ici le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et le Service de lutte contre le racisme (SLR) d'avoir soutenu ce projet. Un merci tout particulier s'adresse aussi aux partenaires musulmans ainsi qu'aux professionnels des différents domaines qui ont co-organisé les ateliers.

Des ateliers sur l'accompagnement spirituel dans les institutions publiques

« Ce que je retiens, c'est que je dois moins dire et beaucoup plus écouter. » Tels sont les propos tenus par un imam à l'issue d'un atelier consacré aux techniques de l'accompagnement spirituel. Une citation forte de sens et qui traduit pertinemment le questionnement des imams, mais aussi des hommes et des femmes qui accompagnent des personnes en situation de privation, à propos de leur rôle et leur approche de l'accompagnement spirituel.

L'aumônerie fait partie des secteurs d'activité que développent certaines associations musulmanes. En effet, depuis la fin du XX^{ème} siècle, on constate en Suisse une présence croissante de personnes de confession musulmane dans différents secteurs dont la santé, le pénitencier et l'asile. Dès lors, dans plusieurs cantons, des associations musulmanes ont été contactées par des représentants des services publics afin de sonder leur possibilité de charger une personne de visiter des malades, de diriger la prière du vendredi pour des détenus ou encore d'accompagner des migrants en détresse ; en d'autres termes, d'assurer un service d'aumônerie aux personnes de confession musulmane. Or, être aumônier ne s'improvise pas et les concernés ne s'y trompent pas. Dans le cadre d'une étude sur les besoins en formation continue réalisée auprès de personnes actives dans les associations musulmanes (Schmid, Schneuwly Purdie, Lang 2016), un coordinateur régional d'une aumônerie musulmane témoignait de l'importance de définir les cadres d'intervention possibles pour les accompagnants spirituels musulmans. Il soulignait aussi l'importance de savoir prendre en compte le contexte et la situation dans lesquels se trouve la personne qui sera accompagnée. Ainsi, une formation sur les secteurs dans lesquels les aumôniers musulmans seraient amenés à intervenir est capitale (par ex. l'hôpital, la prison, l'asile ou encore l'armée). Une informatrice plaidait en outre pour un « *approfondissement du bagage théologique* » qu'elle juge incontournable pour accompagner la personne dans son questionnement existentiel et spirituel.

Six ateliers pour 100 participants

Ces constats nous ont conduits à développer des ateliers sur différents domaines de l'aumônerie, dont l'hôpital et la prison. Entre septembre 2016 et mai 2017, six ateliers - dont trois en Suisse romande et trois en Suisse alé-

manique - ont réuni plus de 100 participants. Un formateur et praticien en Approche Centrée sur la Personne (ACP) a mis en situation d'écoute les personnes présentes ; des collaborateurs et collaboratrices de l'hôpital et de la prison ont introduit les participants aux spécificités de leurs milieux professionnels ; des aumôniers catholiques et réformés ont exposé leurs approches de la privation dans ces contextes. Deux questions directrices re-tracent le fil rouge des ateliers :

- Comment fournir un accompagnement spirituel respectueux de la situation dans laquelle se trouve la personne ?
- Comment formuler des réponses théologiques fondées, accueillantes du désarroi ou de la détresse de l'autre, tout en étant adaptées au contexte local et contemporain ?

Objectifs transversaux et structure du cahier

Les ateliers ont ainsi poursuivi six objectifs transversaux:

1. Acquérir des connaissances sur l'histoire, la place et le rôle de l'aumônerie dans les institutions suisses
2. Renforcer les compétences dans le domaine de l'écoute et de l'accompagnement
3. Développer les connaissances sur le fonctionnement et le rôle des hôpitaux et des prisons
4. Connaître les formes de l'accompagnement spirituel au sein de l'islam
5. Discuter des concepts d'aumônerie musulmane
6. Questionner et développer sa spécificité confessionnelle ainsi que la collaboration interreligieuse en matière d'aumônerie

Divisé en quatre parties, le présent CSIS-paper a pour but de valoriser auprès d'un large public les sujets traités lors des ateliers. Le premier chapitre brosse un bref portrait des enjeux contemporains de l'aumônerie dans les institutions suisses. La sécularisation et la pluralisation des appartenances religieuses ont profondément marqué non seulement le développement du secteur de l'aumônerie, mais aussi le profil et le champ d'action des aumôniers. Le second chapitre apportera une réflexion sur l'accompagnement spirituel en islam. En effet, s'il est commun d'affirmer que le concept d'aumônerie est intrinsèque au christianisme, nous verrons que la question du soutien et de l'accompagnement aux personnes dans des situations difficiles est également au cœur de l'enseignement islamique. Le troisième chapitre se consacre aux dispositifs et aux prestations d'aumônerie musulmane dans trois secteurs : l'hôpital, la prison et l'asile. Comment s'organise l'accompagnement spirituel de personnes dans ces domaines ? Quels sont les besoins ? Quels sont les enjeux ? Et quelles sont les réponses qu'apportent les intervenants musulmans. Ce chapitre donnera aussi la parole à trois intervenants spirituels musulmans ayant chacun une expérience et une expertise dans un domaine spécifique : Mostafa Brahami, Sakib Halilovic et Kaser Alasaad. Finalement, quelques recommandations clôturent ce portrait de réflexion sur l'aumônerie musulmane en Suisse.

1. De l'aumônerie à l'accompagnement spirituel

L'assistance aux malades, la visite des prisonniers et l'accueil des voyageurs font partie intégrale de l'agir chrétien. Ces services, souvent pris en charge par les ordres religieux, sont à l'origine des services d'aumônerie dans les institutions publiques comme les écoles, les universités, les hôpitaux, les prisons ou encore l'armée. Depuis la Réforme, la Suisse connaît un modèle bi-confessionnel d'aumônerie, ce qui implique que les Églises catholique romaine et réformée fournissent des prestations et organisent des activités à l'attention des usagers. Ainsi, dans nombre d'institutions publiques, la présence des deux Eglises officielles est une constante.

Les relations entre l'État et les communautés religieuses.

Une affaire.

Le fédéralisme suisse implique que la gestion des relations entre les Églises, et plus largement les communautés religieuses et l'État, relève de la responsabilité des cantons. Ainsi, l'article 72 de la Constitution fédérale stipule que « la réglementation des rapports entre l'Église et l'État est du ressort des cantons et dans les limites de leurs compétences respectives, la Confédération et les cantons peuvent prendre des mesures propres à maintenir la paix entre les membres des diverses communautés religieuses. » Ainsi, dans tous les cantons, les Églises catholique romaine et évangéliques réformées bénéficient de conditions privilégiées, détaillées dans les différentes Constitutions, des lois ou des dispositions spécifiques. Le plus souvent, celles-ci bénéficient d'un statut de droit public. Si Genève et Neuchâtel sont constitutionnellement laïcs, il n'en demeure pas moins que ces deux cantons accordent une reconnaissance d'intérêt public aux Églises précédemment citées ainsi qu'à l'Église catholique chrétienne. Certains cantons reconnaissent également leur communauté israélite comme communauté d'intérêt public (BE, FR, BS, SG). Hormis deux communautés aléviées du canton de Bâle-Ville reconnues d'utilité publique en 2015, aucune communauté musulmane n'est à ce jour reconnue de droit ou d'intérêt public en Suisse. Toutefois, plusieurs cantons ont entamé un processus décisionnel visant à accorder un tel

statut à des communautés respectant un certain nombre de critères. Parmi les prérogatives que permettrait une reconnaissance juridique, figure l'aumônerie. En d'autres termes, une communauté religieuse reconnue d'intérêt public aurait le droit de proposer des prestations d'accompagnement spirituel aux personnes de la confession, ceci y compris dans des institutions publiques closes comme les prisons. La reconnaissance de droit public constituant cependant un obstacle politique important, plusieurs cantons réfléchissent à la manière d'honorer les prestations importantes pour la société que rendent des communautés religieuses non-reconnues. C'est ainsi que le canton de Zurich s'est récemment engagé à régler et à développer les échanges et la collaboration avec celles-ci. (Direction de la justice et des affaires intérieures du canton de Zurich, 2017).

Durant des siècles, aumônerie a rimé avec présence visible d'un pasteur ou d'un curé en tenue ecclésiastique. Ils endossaient un statut précis : en plus de dispenser des conseils, de procéder aux rites et sacrements ou encore de célébrer les fêtes, il n'était par exemple pas rare qu'ils soient « le bras droit de la direction » (Becci et al. p. 5). Cette époque témoigne d'une imbrication historique entre le religieux et le politique ; parfois, l'aumônerie contribuait à discipliner, surveiller et garantir l'administration correcte du lieu. L'aumônier jouait dès lors différents rôles : il pouvait apporter soutien et contenance, mais aussi structurer les comportements, voire contribuer à les normer en exerçant une forme de contrôle dictant « le juste », prohibant « le faux », façonnant ainsi l'idéal-type du « bon chrétien ».

Une spécialisation des domaines

Au fil du temps, l'aumônerie chrétienne a traversé plusieurs époques, plusieurs traditions et affectations. A l'époque de l'humanisme et des Lumières, ainsi que dans le cadre du piétisme protestant, des tentatives d'orienter l'aumônerie vers l'individu ont déjà vu le jour (Morgenthaler 2012). Durant le XX^{ème} siècle, les transformations profondes se sont accélérées. En effet, sous l'influence de la sécularisation, l'aumônerie a connu deux modifications de taille. La première concerne le statut institutionnel de l'aumônier. En effet, celui-ci s'est progressivement détaché des responsabilités directionnelles, administratives ou socioéducatives pour se concentrer sur l'encadrement religieux. Conséquence du processus de sécularisation, la dissociation des rôles entre les autorités religieuses et dirigeantes implique que l'aumônier exerce désormais un rôle plus indépendant. Des tâches qui lui étaient dévolues ont ainsi trouvé d'autres preneurs. Dans le cadre d'une étude menée entre 2008 et 2011 (Becci et al. 2011, p. 4), un aumônier de prison témoignait de la spécialisation des secteurs d'activité. Il raconte ainsi qu'il y a quelques décennies encore, l'aumônier était une figure « pluridisciplinaire. Il répondait aux questions sociales, à la famille, il téléphonait et écrivait les lettres à l'avocat. Il donnait même des cours de français s'il fallait ... C'est petit à petit que l'Etat a pris ses responsabilités en développant d'abord le service social, et puis après le service médical... Tout le domaine de la psychologie, psychothérapie... la possibilité de prendre des cours d'alphabétisation, de français ou d'informatique ou de maths. Le rôle de l'aumônier a donc beaucoup changé. Il a dû évoluer vers une définition de sa spécificité... Ça n'empêche pas qu'on peut donner des coups de main dans différents domaines, si ça n'empiète pas sur le travail des autres collaborateurs. » On peut ainsi observer la transition d'une aumônerie centrée sur les sacrements et la proclamation d'un message à un accompagnement religieux centré sur la personne et reposant sur un fondement psychologique et social. Au lieu de se focaliser sur le salut dans l'au-delà, l'aumônerie prend dorénavant en considération le bien-être global de la personne humaine.

Une ouverture transconfessionnelle

La seconde modification de taille réside dans l'ouverture trans-confessionnelle de l'aumônerie. Cette ouverture désigne le fait que les aumôniers chrétiens assurent souvent une permanence dans l'établissement qui les occupe. Ils assistent spirituellement toute personne qui en a besoin, indifféremment de son appartenance confessionnelle. Cet accompagnement ne se veut pas missionnaire, mais respectueux des convictions de chacun. Il approuve également le recours aux compétences religieuses de personnes aux appartenances confessionnelles non chrétiennes. Ce ne sont dès lors pas les communautés comme telles qui interviennent, mais des personnes, souvent privées, parfois aussi recommandées par une association religieuse. Ainsi, au besoin, certains aumôniers n'hésitent pas à endosser la casquette de « courtier » et d'intervenir auprès d'un rabbin, d'un pape ou d'un imam pour recourir à un bagage et des aptitudes plus en accord avec les besoins spirituels de la personne qu'ils accompagnent (Beckford/Gilliat 1998).

Cette transformation de l'aumônerie a eu un impact considérable sur le quotidien et le rôle de l'aumônier : en effet, ne connaissant pas forcément la trajectoire religieuse de celui qu'il va rencontrer, l'aumônier doit adopter une déontologie d'autant plus attentive aux identités confessionnelles de chacun. Il est attendu de lui qu'il accueille la personne dans son histoire personnelle, qu'il l'accompagne dans son questionnement actuel et non qu'il l'enjoigne à être (ou devenir) un « bon croyant ». Son cahier des charges comprend certes toujours l'organisation et la célébration des rites, mais l'essentiel de son temps est consacré à la prise en charge individuelle.

Plus qu'un changement de nom, des changements de paradigme ?

La sécularisation et la prise en compte de la pluralisation religieuse du public des aumôneries peuvent avoir un impact jusque sur leurs appellations et leur fonctionnement. Dans certaines institutions, l'aumônerie préfère désigner ses collaborateurs comme « accompagnants spirituels » et non plus en tant qu'« aumôniers ». Signe de ce changement, deux accompagnants spirituels

exerçant au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) ont expliqué durant un atelier qu'ils ne portent plus de signe distinctif de leur appartenance religieuse et qu'ils attendent que l'accompagné parle de religion pour engager avec lui la discussion à ce sujet. Cette évolution ne s'explique pas uniquement par la diversité des profils que les aumôniers rencontrent, mais aussi par les efforts de réconciliation œcuménique entre les Églises traditionnelles en Suisse et leur ouverture envers l'interreligieux.

L'utilisation du terme anglophone de « spiritual care » participe aussi aux mutations de l'aumônerie. Tenant compte de la définition englobante de la santé donnée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le « spiritual care » repose sur une approche multidimensionnelle de la santé (physique, psychique et spirituelle). Cette réorientation témoigne de la redécouverte de la dimension spirituelle de l'être humain dans le secteur de la santé. Dans la perspective du « spiritual care », la spiritualité peut d'une part devenir une ressource pour la guérison, mais elle peut aussi être prise en compte comme la cause d'un déséquilibre menant à la maladie (Peng-Keller 2018). Les usages du « spiritual care » sont cependant pluriels : pour certains, il fonctionne comme synonyme de l'aumônerie. Pour d'autres, la prise en charge par le personnel soignant de la dimension spirituelle de la santé remplacerait à terme les aumôneries. Pour les derniers, la compétence religieuse est disséminée dans des équipes interprofessionnelles combinant les aumôniers et intervenants religieux et le corps médical. Un exemple de cette approche réside dans les « Directives nationales concernant les soins palliatifs » de 2010. Celles-ci tiennent compte des dimensions physiques, psychiques, sociales et « spirituelles » de la personne humaine. Elles parlent d'« accompagnement spirituel » et elles attribuent la responsabilité de cet accompagnement à une équipe interprofessionnelle.

Une journée à l'école de Carl R. Rogers et de sa vision de la personne

Dans le cadre du programme de formation continue du CSIS, une vingtaine de personnes se sont réunies afin de découvrir et de s'initier à « L'écoute Centrée sur la Personne » (ACP). J'étais leur guide pour

cette journée. Après avoir rappelé les consignes de confidentialité, de respect et d'engagement, un tour de table se met en route et propose aux personnes présentes de dire leur nom, ainsi qu'une qualité qui fait d'eux des écoutants. La matinée est déjà lancée et chacun prend volontiers sa place.

Un premier exercice pratique plonge directement les participants dans le vif du sujet. A deux, et pendant deux fois dix minutes, chacun est invité à prendre le rôle de l'écoutant (en silence complet) et celui de la personne écoutée. Deux consignes : l'écoutant ne parle pas et l'écouté raconte un petit souci qu'il a actuellement dans sa vie. Puis retour en grand groupe et remontées spontanées : « *C'est difficile de rester dix minutes en silence !* », ou bien : « *Cela fait du bien de ne pas être coupé pendant que je parle !* », et encore : « *L'autre en silence devant moi m'amène à creuser moi-même mon souci et à trouver déjà des solutions !* ».

Rester en silence et être présent devant l'autre est déjà une forme de considération, de reconnaissance. Déjà l'empathie et l'acceptation font leur œuvre. Souvent les choses se compliquent dès lors que l'écoutant ouvre la bouche.

C'est de cela que parle Carl Rogers : d'empathie, d'authenticité, d'acceptation inconditionnelle. Avec le groupe, nous explorons ces trois composantes de l'attitude « centrée sur la personne » qu'il a mise en lumière. Par quelques exercices nous nous entraînons à reformuler ce que l'écouté partage, afin de nous rapprocher au plus près de son vécu, de l'accueillir inconditionnellement dans son histoire. La confiance se crée. Un lien se tisse. Un accompagnement se vit.

Merci aux participants pour cette belle mise en bouche qui donne envie d'aller plus loin.

Daniel Levasseur, praticien, formateur dans l'approche centrée sur la personne et accompagnant spirituel au CHUV

2. Perspectives musulmanes sur l'aumônerie

En tant que citoyens, les musulmans sont, bien entendu, touchés comme tout le monde par les changements sociétaux. L'un de ceux qu'il faut prendre en compte est constitué par les enjeux posés par les sociétés modernes de la performance. Les changements sociodémographiques dans la composition de la population des pays européens font naître un besoin de prendre en compte les positions musulmanes sur des questions d'intégration sociale, lesquelles comprennent aussi des aspects du travail d'accompagnement spirituel.

Définir précisément les notions utilisées est impératif. Le terme d'« assistance » (Fürsorge) décrit par exemple une interaction interpersonnelle globale et fondamentale. Dans un certain sens, c'est un terme « plus neutre » que celui d'« aumônerie ». Il évite par ailleurs d'éventuelles charges normatives susceptibles de poser des obstacles à un rapprochement avec la conception islamique du soutien. Toutefois, le terme « assistance » possède lui aussi son histoire. Son utilisation ne suffit dès lors pas à traduire ce que le concept d'aumônerie subsume. Dès lors, malgré les connotations chrétiennes initiales, c'est bien d'aumônerie islamique qu'il sera ici question. En effet, le développement d'une « aumônerie islamique » ne peut être prometteur que s'il est lié à une réflexion plus fondamentale sur des formes de l'intégration sociale et de l'assistance en contexte islamique (cf. Ucar/Blasberg-Kuhnke 2013).

L'assistance dans la religion islamique

La doctrine islamique de la création souligne la volonté de Dieu de créer l'être humain (cf. Coran 15,28-29). L'âme qui lui a été insufflée lui confère une dignité particulière (cf. Coran 17,70). Cette dignité ne doit pas être mal interprétée par l'homme et lui servir de prétexte à de mauvaises actions sur terre. La dignité est aussi liée à sa responsabilité non seulement envers les autres humains mais plus généralement envers tout ce qui l'entoure. Le Coran exprime ce lien entre élection et responsabilité par le terme *kalif*, une notion centrale tant pour le soin que l'on se porte à soi-même et que l'assistance à autrui. Dans cette conception, l'être humain est le représentant de Dieu sur terre. Il a pour mission de vivre une vie responsable, juste et en

harmonie avec ce qui l'entoure (cf. Coran 33,72). Cette capacité de l'être humain à être le digne gérant de Dieu sur terre s'établit parallèlement avec sa disposition de se comporter de manière injuste et ignorante (cf. Takim 2016).

Dans cette perspective, tout ce dont l'être humain dispose pour son existence se comprend comme un prêt de Dieu (arab. *amāna*). Il a la responsabilité de ce prêt pour une durée déterminée, la durée de sa propre vie, et il doit rendre compte de son utilisation à Dieu. Le prêt comprend tout ce dont l'être humain a besoin pour son existence et tout ce que Dieu a créé. Cela implique aussi que le corps et l'âme, ainsi que tout ce qui dans la nature l'entoure, doivent être considérés comme des prêts de Dieu. Ainsi, l'être humain n'est propriétaire ni de son âme ni de son corps. Il en est seulement le dépositaire passager. En partant de ce point de vue, des théologiens islamiques argumentent en faveur de l'interdiction du suicide. L'aumônerie islamique, dans ce contexte, signifie accompagner et fortifier les personnes dans leur responsabilité envers Dieu.

Outre la compréhension islamique de l'être humain, de nombreux autres termes sont déterminants pour l'accompagnement spirituel dans une perspective musulmane : orthodoxie de la foi, contentement, douceur et solidarité. Selon la tradition prophétique, le meilleur des êtres humains est « celui qui est le plus utile aux autres ». Un autre enseignement du prophète dit : « Lorsque vous rendez visite à un malade, encouragez-le à vivre et dites-lui des mots qui apaisent sa douleur et le consolent. Cela ne changera rien à la prédestination mais pourra améliorer le moral du malade. » Une autre fois, Mohammed donne à réfléchir à la chose suivante : « Dieu n'aura pas pitié de celui qui n'a pas pitié des êtres humains. » Ces passages expriment qu'il est impossible de s'approcher de Dieu sans porter attention aux autres. Une piété de pure forme, éloignée des valeurs de solidarité interpersonnelle, de douceur et d'assistance, n'est, dans cette optique, nullement de la piété. La citation, attribuée, elle aussi, à Mohammed, reflète particulièrement bien cette conception : « Dieu, le Très-Haut et le Sublime, dira le jour de la Résurrection : O fils d'Adam, j'ai été malade et tu n'es pas venu me voir. Il dira : « O, mon Seigneur, comment puis-je venir te rendre visite à l'endroit où tu es le Maître des mondes ? Il dira : « Tu savais que mon serviteur était malade et

tu ne lui as pas rendu visite. Si tu l'avais fait, tu m'aurais trouvé en lui ; ne le savais-tu pas ? ». Prendre totalement soin d'autrui dans la peine fait donc partie intégrante de la relation à Dieu.

Accompagnement dans la souffrance et la maladie

Trouver une explication à la mort, à la souffrance et à la maladie est l'un des défis majeurs des religions. Ces domaines de la vie sont pourtant au cœur des contextes de l'aumônerie professionnalisée. A l'instar d'autres courants religieux, les traditions islamiques donnent des réponses. La fin de l'existence terrestre, qui va généralement de pair avec la fin de la viabilité du corps humain, est considérée comme une condition indissociable de la vie. Dans ce contexte, la maladie est vue telle une manifestation concrète de la dégénérescence physique.

Dans l'islam, la question de la souffrance est généralement traitée indépendamment de l'état de déchéance physique. Bonheur et souffrance sont compris comme des états psychiques pour lesquels les êtres humains ont une prédisposition de base. Mais ces états dépendent également de l'évolution personnelle de chacun, à laquelle l'accompagnement spirituel peut apporter une contribution importante. Les sources islamiques ne lient pas nécessairement la souffrance et le bonheur à la foi : d'après les sources, les croyants peuvent être extrêmement malheureux. En revanche, ils reçoivent tout spécialement un contentement ou une tranquillité d'âme (arab. *sakīna*). Cette dernière s'installe en l'homme telle la conséquence d'un mode de vie conforme à la doctrine. Selon une interprétation coranique, Dieu se réserve le droit de mettre en tout temps ses créatures à l'épreuve : « Très certainement, Nous vous éprouverons par un peu de peur, de faim et de diminution de biens, de personnes et de fruits. Et fais la bonne annonce aux endurants. » (Coran 2,155) L'appel à s'exercer à la patience résonne donc fortement dans la pratique musulmane de l'accompagnement dans le deuil et la souffrance. L'islam ne peut pas, lui non plus, donner de réponses satisfaisantes à la souffrance. Il est donc d'autant plus important, d'après une conception musulmane, d'être prêt à s'apporter mutuellement consolation, à prendre soin de l'autre et à faire preuve de solidarité.

Mise en place de l'aumônerie islamique

Les approches des « attitudes islamiques d'aumônerie » ont donné naissance à de multiples formes d'aumônerie dans divers contextes culturels et à diverses époques. Le soutien aux autres et la solidarité réciproque ont souvent davantage été considérés comme des qualités intrinsèques de l'être humain et que des objectifs de formation pour certains groupes professionnels. Par ailleurs, la structuration sociale de certaines sociétés implique que ces types d'accompagnement sont en général assumés dans le cadre des relations familiales et de parenté. Le fait que des professions d'accompagnement spirituel ne soient pas, à ce jour, systématiquement institutionnalisées dans le monde islamique ne devrait toutefois, en aucun cas, être interprété comme l'inexistence des valeurs religieuses de la sollicitude et de la solidarité. On observe aujourd'hui différents degrés d'institutionnalisation et de professionnalisation de l'accompagnement spirituel dans le monde islamique. La Turquie, par exemple, a une aumônerie très institutionnalisée. D'autres pays musulmans tiennent toujours à ne pas trop l'institutionnaliser avec un désavantage, à savoir la possibilité que les proches se sentent dépassés dans une situation de dépendance et de détresse. Dans ce cas, des personnes qui accepteraient volontiers de l'aide sont susceptibles d'être abandonnées à elles-mêmes ou de voir leur situation se détériorer et ce, par manque de compétences de prise en charge. A l'inverse, un haut degré d'institutionnalisation n'apporte aucune garantie automatique d'une prise en charge attentive. Les personnes dans le besoin peuvent faire des expériences négatives avec des services institutionnalisés, surtout s'ils sont sous pression économique.

Pour la Suisse, un premier enjeu est de clarifier théologiquement des questions conceptuelles de base et de mettre en place, au regard des expériences déjà faites, une aumônerie musulmane qui réponde aux standards professionnels généraux ainsi qu'à la réalité sociale vécue. Le dialogue avec les sciences humaines est essentiel dans ce contexte. Dans une société multiculturelle et pluralisée, l'aumônerie doit rester ouverte à la communication et à la collaboration. Un second enjeu porte sur l'établissement de structures pour une aumônerie islamique. Les musulmans organisés doivent mettre en place, ces prochaines années, des modèles solides de prise en charge, en partenariat avec les Eglises et l'Etat.

3. L'aumônerie musulmane dans les institutions publiques

En l'absence d'un statut de droit public, rien n'engage une institution à avoir recours ou à accepter qu'un intervenant d'une communauté religieuse non reconnue dispense une quelconque forme d'accompagnement spirituel en son sein. Pourtant, la réalité du terrain est autre. Même si les aumôniers chrétiens ont adapté leur pédagogie aux usagers non chrétiens, il n'en demeure pas moins que pour certains services, toute leur bonne volonté ne saurait suffire. Dans le cas de l'islam et de l'accompagnement des musulmans, les aumôniers chrétiens se trouvent parfois en décalage et dans l'impossibilité d'accompagner individuellement une personne. En effet, dans différents contextes, un accompagnement musulman est recommandé voire incontournable. C'est le cas, par exemple lors d'un accompagnement en fin de vie et l'exercice de rites funéraires, pour l'interprétation théologique de passages des écritures, pour un commentaire des enseignements du prophète Mohammed dans une situation donnée, pour la direction de la prière, la récitation du sermon du vendredi, la guidance durant le mois de jeûne du Ramadan ou encore la célébration de la fête du sacrifice.

Récits croisés

Alors que je menais une recherche de terrain dans une prison suisse, un détenu me confia qu'il avait récemment perdu sa mère. Triste et désespéré, il a demandé à pouvoir rencontrer un imam afin de réciter avec lui quelques prières pour sa défunte parente. La prison n'ayant pas de relation de travail avec un imam, c'est l'aumônier chrétien de garde qui lui rendit visite. Si le détenu entretenait de bons contacts avec cet aumônier, celui-ci n'a toutefois pas pu répondre à ses besoins.

Quelques semaines plus tard, alors que je m'entretenais avec un aumônier sur les implications de son accompagnement interreligieux, celui-ci me confia qu'en général, ses interventions sont appréciées et qu'il a plaisir à faire son travail. Après une courte pause, il poursuit et me raconte une histoire familière : celle d'un détenu qui avait demandé à voir un imam suite au décès de sa mère. Il partage alors son désarroi face à ce jeune en deuil et son impossibilité à répondre à ses besoins.

Mallory Schneuwly Purdie

Des formes d'accompagnement divers

Cinq tendances dessinent les contours des formes d'accompagnement spirituel à l'œuvre à l'attention des personnes de confession musulmane. Selon les cas, elles s'adressent prioritairement à l'individu ou au groupe.

La première consiste en un soutien à travers les structures historiques, c'est-à-dire un accompagnement spirituel de type universel fourni par l'un des aumôniers officiels du lieu, soit-il catholique ou réformé. Ceux-ci répondent à toutes les demandes des usagers de l'institution dans laquelle ils exercent, quelles que soient l'appartenance religieuse et la force des convictions de l'utilisateur. Cette première forme d'accompagnement est certes inconditionnelle, mais elle comporte des limites pouvant ainsi devenir insatisfaisante tant pour l'accompagné que l'accompagnant.

La seconde relève du pragmatisme : à la demande de la personne elle-même, d'un membre de sa famille ou d'un tiers qui évolue à son contact (soignant, assistant social, agent de détention ou aumônier chrétien), un arrangement ad hoc peut être mis en place. Cette aumônerie à la demande répond à des demandes circonstanciées, par exemple lors d'un décès dans la famille, un accident ou un choc émotionnel, situations pour lesquelles un accompagnement de type universel ne saurait suffire. Cette seconde forme d'accompagnement repose sur les réseaux interpersonnels des acteurs en présence et dépend de la facilité pour l'intervenant externe d'atteindre physiquement la personne dans le besoin.

La troisième se manifeste à l'occasion d'une fête, d'une période de jeûne ou d'un moment particulier de l'année. Ponctuellement, une autorisation peut être octroyée afin qu'un accompagnant spirituel musulman anime un moment de partage (repas) ou donne un cours sur la signification du rite célébré. Ce dispositif occasionnel offre des moments de sociabilité qui permettent de rompre avec un quotidien parfois morose.

Le *quatrième* répond à l'organisation de la prière du vendredi. A cette occasion, il est fréquent que soit autorisée la présence régulière d'un imam pour diriger ce rituel collectif. Cette modalité est d'autant plus fréquente dans les espaces où la mobilité de l'utilisateur est réduite (foyer ou prison).

La *cinquième* correspond à un dispositif d'accompagnement spirituel intégré. Il désigne ainsi la présence régulière et reconnue institutionnellement d'un accompagnant spirituel musulman ayant le mandat précis de soutenir spirituellement les personnes qui en font la demande. L'accompagnant est donc connu des usagers et reconnu par les professionnels du secteur pour sa compétence professionnelle. Combinant prise en charge individuelle (p. ex. visite en cellule, entretien personnalisé) et collective (p. ex. direction de la prière du vendredi, animation de groupe de parole), ce dernier modèle est encore rare.

Comment cet accompagnement spirituel exercé par un intervenant musulman est-il susceptible de prendre forme ? Qu'est-ce qui existe à ce jour ? Comment les candidats à l'aumônerie envisagent-ils leur engagement ? Durant les ateliers, nous nous sommes penchés sur ces spécificités dans les domaines des soins et du pénitencier. L'asile étant un secteur sujet à nombre de questionnements, les perspectives dans ce domaine ont également été abordées.

Accompagner dans la souffrance

Une histoire d'une vingtaine d'années caractérise l'accompagnement spirituel musulman dans les hôpitaux suisses. Lieu de naissance et de guérison, l'hôpital est aussi un endroit marqué par la maladie et la mort. La souffrance des patients côtoie celle des familles. Les vingt-six cantons étant chacun autonome dans l'organisation de ses relations avec les communautés religieuses, la Suisse connaît diverses dispositions de soutien spirituel à l'attention des patients musulmans (et de leur famille). Un point commun toutefois : l'accompagnement à l'hôpital est essentiellement pensé en termes individuels et non collectifs. Autrement dit, les prestations d'aumônerie s'adressent prioritairement aux individus : les aumôniers visitent les patients en chambre, ils s'entrelient en privé avec les membres de la famille, ils écoutent les malades dans leurs questionnements existentiels, ils soutiennent une famille

dans la douleur d'une séparation, etc. En revanche, les prestations collectives du type prière de vendredi ou célébration d'une fête ne sont à ce jour pas à l'agenda des aumôneries musulmanes.

Une aumônerie à la demande

Jusqu'à aujourd'hui, la tendance la plus fréquente est celle de l'accompagnement à la demande. Cependant, les différences cantonales dans ce domaine sont nombreuses.

A Genève par exemple, une convention de partenariat a été signée en 2006 entre les Hôpitaux Universitaires Genevois (HUG) et l'Association Aumônerie Musulmane (AAM). Cette association fondée dans le but explicite de pourvoir aux besoins d'accompagnement spirituel des patients musulmans peut compter sur l'engagement de bénévoles au bénéfice d'un savoir religieux, formés à l'écoute et la médiation.

Dans le canton de Berne, l'Hôpital de l'Île tient à jour une liste d'intervenants spirituels des confessions minoritaires en Suisse. En ce qui concerne l'islam, il collabore avec un réseau d'imams et de personnes de confession musulmane maîtrisant différentes langues. Cette liste est à disposition des aumôniers institutionnels qui peuvent les joindre en cas de besoin. Une fois par année, toutes les personnes figurant sur cette liste sont invitées par l'aumônerie à un échange.

Depuis 2017, à St Gall, une convention entre l'Hôpital Cantonal de St Gall (KSSG) et l'association faîtière musulmane DIGO règle l'offre d'aumônerie musulmane. Cette aumônerie musulmane hospitalière est constituée d'une équipe mixte de sept bénévoles. Une permanence est proposée chaque semaine aux patients musulmans. Les aumôniers interviennent aussi dans des situations d'urgence.

Ces quelques exemples constituent des réponses structurées et articulées pour des cas bien précis. Dans de nombreux hôpitaux, notamment de taille modeste, la présence de visiteurs – issus de confessions minoritaires – est encore lacunaire.

« Nos interventions répondent aux besoins du marché »

Entretien avec Mostafa Brahami

Monsieur Brahami, depuis près de 20 ans, vous intervenez auprès des patients musulmans dans les hôpitaux vaudois. Pourriez-vous expliquer qui vous contacte pour un accompagnement et pour quels types de besoin ?

En général, je réponds à la demande de familles musulmanes. Face à une maladie grave ou un décès, elles demandent à voir un accompagnant spirituel musulman ou un imam afin de savoir ce qu'elles peuvent faire dans certaines situations. Elles ont surtout besoin d'aide pour surmonter l'épreuve qu'elles vivent. En général, les familles s'adressent à l'aumônerie officielle du CHUV pour qu'elle prenne contact avec un imam. Parfois, elles ont leurs propres réseaux : des imams de leur connaissance ou des centres islamiques qu'elles fréquentent. D'autres fois, c'est l'aumônerie qui prend les devants, me contacte et me propose de venir visiter un patient. Un impératif toutefois : avant toute intervention de ma part (ou d'autres aumôniers musulmans), le patient lui-même (s'il est en état) ou la famille est consulté et doit donner son accord. C'est primordial. Si la personne n'est pas favorable à un accompagnement spirituel, personne ne doit la forcer. En tant qu'aumônier musulman, j'accompagne donc les patients et les familles. Tant que le patient est en vie, même s'il est dans le coma et qu'il ne peut nous entendre, je l'accompagne personnellement lui, puis sa famille. A l'heure d'un décès, les gens sont souvent désemparés. Ils n'ont pas les connaissances des rites. Ils sont ainsi désemparés tant d'un point de vue religieux que d'un point de vue administratif, j'essaie donc de leur apporter toutes les aides possibles.

Pourriez-vous expliquer quel est votre statut au sein de l'hôpital ?

La réponse est simple, je n'ai aucun statut. On me présente comme imam. L'aumônerie dans le canton de Vaud est une aumônerie strictement chrétienne, qui plus est protestante et catholique. Les autres églises chrétiennes ne sont pas non plus représentées : ni orthodoxes, évangéliques libres et pas de musulmans non plus. Ce n'est qu'en cas de demande explicite que l'on fait appel aux musulmans, mais la structure de l'aumônerie est vraiment fermée.

Selon vous, pourquoi la présence d'un accompagnant spirituel musulman est-elle importante dans les hôpitaux ?

Dans le monde musulman, un service d'aumônerie intégré à l'hôpital tel qu'en Suisse n'existe pas. Dans les pays musulmans, cet accompagnement est fait de manière naturelle, spontanée : les gens font appel aux proches, aux gens du quartier et dans beaucoup de cas c'est la mosquée du quartier qui s'occupe de tout, aussi bien de l'aspect religieux que de l'aspect organisationnel. Une fois arrivés en Suisse, et je ne parle pas des musulmans d'origine suisse mais bien des musulmans immigrés, ils découvrent ce service souvent par l'intermédiaire des aumôniers eux-mêmes. D'autres fois, ce sont les secteurs médicaux qui leur expliquent, en particulier auprès des soins intensifs, les soins palliatifs et les urgences. C'est à ce moment que les demandes se formulent et que l'offre se crée. L'accompagnement spirituel musulman est donc important parce qu'il y a une demande. Et qui plus est, une demande de plus en plus forte. Il est donc normal de répondre aux besoins des personnes. On peut donc dire que nos interventions répondent aux besoins du marché. C'est triste de constater cette loi de la demande dans un contexte religieux. Toujours est-il que les patients et leur famille ont des besoins spécifiques pour lesquels notre intervention est souhaitée. Peut-être qu'un jour l'aumônerie s'ouvrira officiellement aux autres religions.

Selon vous, quelles sont les compétences qu'un accompagnant spirituel musulman doit posséder ?

Tout d'abord, il doit avoir une compétence religieuse, connaître la religion musulmane. Il doit connaître les sources, les rites. Savoir quoi dire et quoi faire. Dans les centres islamiques, nous organisons de temps en temps des formations sur les fondamentaux de la connaissance islamique. Ces formations sont ouvertes à toute personne intéressée. Il n'y a pas d'examen. Parfois, pour des situations complexes, nous faisons appel à des spécialistes. Pour moi, les connaissances religieuses sont les plus importantes.

Durant vos années d'activité, avez-vous remarqué des changements ?

Le nombre de demandes a augmenté et donc le nombre d'interventions a augmenté en conséquence. Dans les années 2000, j'étais pratiquement

le seul à intervenir dans les hôpitaux vaudois. Maintenant il y a plusieurs imams. Mais pas seulement. Des femmes participent aussi à ces accompagnements. Une collaboration s'instaure entre l'hôpital et l'UVAM (Union Vaudoise des Associations Musulmanes). L'UVAM a nommé une responsable pour les questions d'aumônerie qui est en charge de relayer les demandes dans les différents centres. En ce qui concerne notre intégration à l'aumônerie, nous sommes toujours à la demande. L'aumônerie fait appel aux musulmans, mais nous ne sommes pas intégrés à une structure de concertation et de débat. A ma connaissance, les aumôniers chrétiens apprennent l'islam sur le tas. Ils lisent, s'informent, mais leur marge de manœuvre pour transmettre et faire en sorte que le personnel soit plus au fait des préoccupations des musulmans est quasi nulle.

A votre avis, quels sont les défis qui se profilent dans votre activité d'accompagnant spirituel et quels sont vos souhaits pour l'avenir ?

Deux défis : une plus grande ouverture de l'aumônerie et une meilleure formation. Pas une formation à sens unique, mais une formation réciproque. Il est important que les aumôniers chrétiens aient une meilleure connaissance de la deuxième religion de Suisse, à savoir l'islam. Mais, il faut aussi que les intervenants musulmans soient plus au fait des connaissances et des éléments fondamentaux de la religion chrétienne.

Un « plus » confessionnel

La finitude de l'existence humaine est une occasion particulière pour se poser des questions sur l'après et chercher un sens à l'expérience de la souffrance. L'accompagnement spirituel aux musulmans devrait ainsi tenir compte de la conception musulmane de la vie, de la mort ou encore de l'âme. L'exercice des rites funéraires est un point culminant du processus de deuil. Il est important pour le défunt et la famille de pouvoir faire confiance aux officiants, de savoir que les rites seront effectués correctement, que le corps sera respecté jusqu'à l'ensevelissement.

Si les participants aux ateliers ont plaidé pour un accompagnement tenant compte de l'expérience immédiate de la personne, il leur a semblé tout aussi essentiel de pouvoir l'écouter et l'accompagner en tenant compte de ses représentations religieuses et ses spécificités confessionnelles. Ainsi, il a été relevé qu'il s'agissait « d'aller vers tous et que chacun devait avoir le droit de mourir dans la foi qu'il s'est choisi ». Dans l'accompagnement, il est dès lors important de répondre aux demandes au fur et à mesure qu'elles arrivent, de ne pas anticiper et de « graduer les réponses selon les attentes et perceptions de chacun ». Un intervenant a aussi souligné l'importance d'être attentif aux sous-cultures musulmanes. En effet, l'école juridique mais aussi la culture dans laquelle la personne a grandi peut grandement influencer son rapport au religieux, comme à la maladie et à la mort. Le respect, voire la prise en compte des traditions dans laquelle la personne accompagnée s'inscrit devrait aussi être l'un des outils de l'accompagnant.

Accompagner en détention

Sociogénèse de l'aumônerie musulmane de prison

Les prestations d'aumônerie musulmane dans les prisons suisses ont débuté il y a une vingtaine d'années. Jusqu'à récemment, les institutions carcérales se sont contentées d'assurer le soutien spirituel des détenus à travers l'aumônerie à vocation universelle, à l'exception de la prière du vendredi. En effet, dès la fin des années 1990, elles ont autorisé la présence plus ou moins régulière d'un « imam » qui tenait un prêche et dirigeait la prière du vendredi. Le terme imam figure ici entre guillemets, étant donné que ces intervenants musulmans de prison n'étaient que rarement imam de formation ni de profession. De leurs propres dires, ils n'en avaient pas la profondeur théologique. En revanche, ils avaient une connaissance du Coran qui leur permettait d'assurer un minimum cultuel. Les premières prestations d'aumônerie musulmane étaient ainsi pensées et organisées en termes essentiellement collectifs. Il s'agissait principalement de permettre l'exercice d'un devoir religieux. Au fil des années, d'autres formes de collaboration ont vu le jour. Par exemple, les intervenants musulmans de prison ont été consultés pour l'organisation du jeûne du Ramadan. Outre les horaires des prières, ils distribuaient les horaires de ruptures du jeûne, mais offraient aussi des dattes et pourvoyaient au besoin pour des Corans ou des tapis de prière. Certains établissements allaient aussi petit à petit permettre à leurs intervenants musulmans d'organiser une soirée hebdomadaire de lecture et discussion, autoriser l'organisation d'un *iftâr* à l'issue d'une journée ou encore un 'agape' pour l'*Aïd el-Fitr* (fête de fin du mois de jeûne). Des célébrations exceptionnelles sont petit à petit également discutées, comme par exemple pour l'*Aïd el-Adha* (fête du sacrifice).

Ainsi, au gré des demandes, mais aussi de la confiance et du partenariat qui s'instaurent progressivement entre les intervenants musulmans, les aumôniers et la direction, les prestations des intervenants musulmans se diversifient, le temps à disposition le vendredi s'accroît, les portes des cellules s'ouvrent pour des entretiens individuels. Dans certains établissements, l'accompagnant musulman donne également des cours sur l'islam aux nouveaux employés. Il est aussi parfois appelé pour désamorcer un conflit entre détenus aux orientations islamiques différentes. L'intervenant musulman de

prison multiplie les casquettes : parfois imam, d'autres fois conseiller spirituel, il peut aussi revêtir l'habit du grand-frère ou se poser en instructeur ou médiateur (Schneuwly Purdie 2011).

Aujourd'hui, une majorité des établissements de plus de 100 places ont, dans leur réseau, le contact d'un intervenant musulman. En général, si les intervenants sont connus de la direction et du personnel, ils n'appartiennent pas au personnel carcéral et leurs prestations ne sont habituellement pas rémunérées. A ce titre, l'établissement pénitentiaire de Pöschwies (ZH) fait figure de pionnier. En effet, Pöschwies peut compter sur une équipe de trois aumôniers musulmans depuis plus de 20 ans. Sakib Halilovic fait partie de cette équipe.

« Les gens m'abordent avec des besoins différents »

Entretien avec Sakib Halilovic

Monsieur Halilovic, vous avez fonction d'imam depuis plusieurs années au pénitencier de Pöschwies. Comment votre rôle a-t-il évolué au cours du temps ?

Je suis engagé à plein temps comme imam à Pöschwies depuis l'été 2017. Avant, je n'exerçais cette activité que sporadiquement. Au début, il n'y avait aucune régularité dans les demandes, j'ai dirigé la prière du vendredi ou donné des cours d'introduction à l'islam au personnel. Après quelques années, j'ai reçu l'offre de travailler ici comme aumônier de prison et imam. Je dois avouer que cela a constitué un défi particulier et que cela le reste. J'ai travaillé auparavant pendant des décennies comme imam dans une association, c'était un tout autre monde. Je rencontre ici des personnes avec des parcours de vie très différents et mouvementés. Le domaine de l'exécution des peines et mesures était aussi très nouveau pour moi au début.

Quelles sont vos tâches actuelles ?

Elles sont très variées. Les entretiens avec les détenus constituent la part la plus importante de mon travail. En tant qu'imam et professionnel, je suis un interlocuteur pour tous les employés et pour la direction de la prison. Je fais également partie de l'équipe d'aumônerie avec laquelle j'organise aussi, une à deux fois par année, des célébrations interreligieuses. Je dirige

régulièrement la prière du vendredi ou je discute avec les détenus de la traduction et de la signification de passages du Coran. L'organisation du jeûne du Ramadan et de la fête du sacrifice fait aussi partie de mes tâches.

Qu'est-ce qui vous demande le plus dans votre travail d'imam et d'aumônier ?

Les entretiens et les contacts directs avec les détenus sont très intéressants mais ils exigent aussi beaucoup de ma personne. Les gens m'abordent avec des besoins différents. Quelques-uns sont à la recherche de spiritualité et souhaitent que je leur récite le Coran ou que je prie avec eux. D'autres souhaitent que je les bénisse, eux et leur famille. Durant les entretiens, les personnes peuvent parler de tout avec nous, ils peuvent ouvrir leur cœur. Beaucoup d'entre eux déposent donc auprès de nous tous leurs soucis, leurs peurs et leurs frustrations. Il y a des personnes qui se sentent injustement traitées parce qu'elles sont enfermées. Les détenus s'inquiètent aussi pour leurs familles et de leur avenir, de savoir s'ils vont être refoulés ou non, et ils se demandent comment ils pourraient vivre sans commettre d'infraction après l'exécution de leur peine. D'un côté, c'est un privilège qu'ils puissent s'exprimer en toute sincérité et ouverture avec nous. De l'autre côté, ce n'est pas si facile pour nous parce qu'ils se déchargent de tous leurs soucis sur nous, au vrai sens du terme.

Est-ce que c'est, à votre avis, le plus difficile ?

Absolument. L'aumônerie musulmane en est encore à ses débuts. Nous n'avons encore ni structure, ni accompagnement ou supervision professionnelle. C'est donc plus difficile pour un imam que pour les collègues chrétiens pour lesquels ces points sont assurés.

Comment avez-vous appris à gérer cette difficulté ?

Ma très longue expérience d'imam dans une mosquée m'aide beaucoup. Dans une association, l'imam est, d'une part, responsable de la prière et des célébrations mais il est là aussi pour les personnes dans des situations de vie difficiles. J'ai appris avec le temps à vivre avec. Dans la vie quotidienne, je peux déconnecter à la maison avec ma famille et durant mes loisirs.

Avez-vous aussi établi avec le temps une distance professionnelle ?

Je crois que tous les aumôniers se posent la question centrale d'un juste équilibre. Nous devons être assez proches des gens pour qu'ils se sentent acceptés et remarquent que nous sommes sincèrement et honnêtement là pour eux. Mais ces entretiens ne doivent pas aller trop loin, ni personnellement ni émotionnellement. Il faut de l'empathie et de la distance en même temps. J'ai derrière moi d'innombrables jours et nuits au cours desquels je me suis fait du souci pour l'avenir de personnes de l'association. Mais, avec le temps, le mécanisme du juste milieu s'est mis en place tout seul chez moi.

L'aumônerie en prison s'entend comme universelle et accompagne des détenus indépendamment de leur religion. Accompagnez-vous aussi en pratique des non-musulmans ?

Plutôt rarement. Je suis là en premier lieu pour les détenus musulmans. Il y a eu un jeune homme de confession juive qui a cherché le contact avec moi et un pasteur, parce qu'aucun rabbin ne vient régulièrement. Un autre homme a voulu discuter avec moi de thèmes précis de l'islam et il voulait que je lui apporte un Coran. En principe, chaque détenu peut aller chez chaque aumônier. Nous ne sommes pas là pour faire du prosélytisme. Nous sommes là pour discuter avec les gens dans le cadre de notre travail.

Quelles compétences faut-il, à votre avis, à un imam ou à un intervenant spirituel musulman pour officier en tant qu'aumônier dans une prison ?

Tous les imams doivent avoir une formation en théologie islamique. Aucun d'entre nous ne s'est cependant spécialisé dans le domaine de l'aumônerie. Bien sûr que celui-ci n'est pas éloigné des tâches d'un imam car tout imam est un conseiller et un accompagnant religieux. Le domaine de l'aumônerie est cependant très complexe, tant sur le plan théorique que pratique. J'accomplis actuellement une formation pour l'accompagnement spirituel en milieu carcéral à l'Université de Berne. De telles formations n'existent pas spécifiquement pour les imams à l'heure actuelle, ce serait une offre que je souhaiterais voir se développer.

Accompagner à partir des références scripturaires, mais pas seulement

A l'occasion d'un atelier consacré à l'aumônerie de prison, les participants ont été invités à travailler en petits groupes et à décrire la stratégie d'accompagnement qu'ils développeraient s'ils étaient confrontés à des situations tirées de la réalité. Cinq différents cas leur ont été soumis :

1. Comment intervenir auprès d'un détenu qui a essayé de mettre fin à ses jours et qui au vu de son « échec » est convaincu d'aller brûler en enfer ?
2. Comment s'adresser à un groupe de détenus qui simulent des tirs de kalachnikovs au sortir de la prière ?
3. Comment prendre en charge un détenu qui psalmodie à haute voix le Coran à longueur de journée par les fenêtres de sa cellule pensant ainsi transmettre la religion aux autres musulmans qu'il considère ignorants ?
4. Comment répondre à un détenu qui vous demande de le marier religieusement afin de légaliser les visites conjugales de son amie ?
5. Comment accompagner un détenu refoulé par les autres au vu de ses nombreux tatouages ?

Cinq cas qui diffèrent les uns des autres. Toutefois, dans les essais de résolution, quelques lignes d'approche transversales ont été esquissées.

Premièrement, les participants ont relevé l'importance de se concentrer d'abord sur l'individu, de l'écouter et de le relancer afin de replacer la situation immédiate dans le cours de son histoire personnelle. Le comprendre ici et maintenant apparaît comme le réflexe à adopter avant d'entrer dans un accompagnement théologique.

Deuxièmement, le contexte de la prison, c'est-à-dire de la privation de liberté, mais aussi de la perte du statut personnel pré-incarcération doivent être pris en compte. Démis de ses identités sociales antérieures, l'individu peut tenter de se reconstruire une identité personnelle en dehors de celles prescrites par la prison (par l'ethnicité, la langue, le crime ou la durée de la peine). La reli-

gion peut participer à cette reconstruction individuelle. Il s'agira alors d'accompagner la personne dans le développement d'une identité religieuse coopérative et non oppositionnelle.

Troisièmement, les discussions ont souligné l'importance d'avoir des compétences en théologie islamique afin de pouvoir argumenter avec la personne à partir des sources coraniques ou prophétiques. Cependant, les participants ont immédiatement évoqué l'inefficacité d'entrer en relation par le biais d'un discours purement théologique où chaque partie se livrerait à un ping-pong de versets et de hadiths. L'argumentation théologique doit certes partir du contexte de la révélation, mais elle doit aussi s'articuler à partir du vécu et de la situation dans laquelle se trouve la personne. Les contre-discours théologiques ne peuvent être pertinents que si l'intervenant s'est donné la peine de comprendre les raisons qui motivent un détenu à mobiliser tel ou tel verset au détriment d'un autre.

Quatrièmement, le référent spirituel musulman doit être vigilant aux dynamiques de groupes et aux rapports de pouvoir au sein de la prison et ne pas se laisser instrumentaliser par l'une ou l'autre des parties. Son discours doit être transparent et lui-même doit adopter une ligne de conduite déontologique et ne pas hésiter à faire remonter un comportement qui présagerait un déséquilibre sécuritaire au sein de l'établissement.

Accompagner dans la migration

L'aumônerie dans le secteur de l'asile est particulière sous divers aspects : l'hétérogénéité linguistique et culturelle des requérants d'asile constitue un défi considérable. Beaucoup de ces personnes sont traumatisées, souffrent d'être séparées de leurs proches et sont sous forte tension psychique à cause de l'incertitude quant à leur avenir. Une convention passée en 2002 entre la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS), la Conférence des évêques suisses, l'Eglise catholique-chrétienne, la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) et le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) fixe le cadre organisationnel pour les services d'aumônerie dans les centres d'enregistrement et de procédure de la Confédération. Cela concernera les 18 futurs centres fédéraux qui résultent de la restructuration dans le domaine de l'asile. Selon cette convention-cadre, les aumôniers sont tous accrédités par les quatre communautés religieuses. Ce sont les Eglises cantonales qui financent jusqu'à présent l'aumônerie. Etant donné le nombre croissant de requérants d'asile musulmans, la question se pose depuis plusieurs années de la manière d'instaurer aussi une aumônerie musulmane.

Projet pilote et évaluation

Après un premier court projet pilote d'une aumônerie musulmane pour l'asile à Chiasso, il a été possible, dès juillet 2016 et après une longue préparation, de mener un projet pilote d'une année dans le centre Juch à Zurich. Dans ce contexte, le SEM a travaillé avec l'Association des organisations islamiques de Zurich (VIOZ) forte d'une riche expérience dans le domaine de l'accompagnement religieux dans des établissements publics en raison de son projet d'aumônerie musulmane d'urgence (Begovic 2018). Les Eglises chrétiennes et la Fédération suisse des communautés israélites FSCI ont grandement soutenu et suivi ce projet pilote. Trois intervenants spirituels musulmans se partagent depuis lors un poste de 70% au centre Juch. Le projet pilote a été évalué sur sa durée par le Centre Suisse Islam et Société (CSIS). L'évaluation portait sur l'impact de l'aumônerie musulmane ainsi que sur les possibilités de l'étendre. Elle a en outre fourni des suggestions quant à la

manière d'optimiser à l'avenir son organisation et son intégration (Schmid/Schneuwly Purdie/Sheikhzadegan 2017).

L'évaluation recommande d'étendre progressivement l'aumônerie musulmane vers une interreligiosité pratiquée intensivement et, en parallèle, une meilleure intégration de l'accompagnement spirituel dans les différents centres d'asile. Il est important, pour cela, de travailler en partenariat avec les organisations musulmanes et ce, non seulement pour le recrutement et le choix des aumôniers mais aussi afin de bénéficier de leurs expériences ainsi que de leurs ressources linguistiques, culturelles et religieuses. Même si la VIOZ a une expérience particulièrement riche en matière d'accompagnement spirituel, l'évaluation recommande de coopérer avec d'autres associations faitières et d'entamer des discussions sur tout le territoire suisse avec de possibles partenaires musulmans (Schmid/Schneuwly Purdie/Sheikhzadegan 2017, pp. 61-77 et 84). Malgré tous les résultats positifs de l'évaluation, il reste la question de l'extension concrète de l'aumônerie musulmane dans le domaine de l'asile et, surtout, de son financement.

Rôle et impact de l'accompagnement spirituel

L'accompagnement spirituel dans le domaine de l'asile consiste, d'une part, en des visites spontanées et, d'autre part, en des entretiens individuels dans une pièce aménagée à cette fin. Les aumôniers sont souvent les seules personnes du centre qui ont le temps et la disponibilité requis pour des discussions plus longues. Les requérants d'asile s'adressent à eux pour des raisons diverses : en cas de problèmes psychiques, de questions familiales et personnelles, pour évoquer leur situation d'asile, en raison de difficultés liées à la cohabitation dans le centre ainsi que pour des questions religieuses et théologiques. Même lorsqu'il ne s'agit pas expressément de religion, les questions existentielles comportent une dimension religieuse pour de nombreux requérants. La proximité culturelle et linguistique entre requérants et intervenants ouvre un espace de confiance pour les entretiens. Ceux-ci permettent aux

requérants d'asile de surmonter des crises et de reprendre confiance. Les aumôniers ne se mêlent pas de la procédure d'asile même si, parfois, on leur exprime l'espoir qu'ils puissent l'influencer. C'est à cette condition que l'accompagnement spirituel offre un espace de confidentialité autonome et protégé. Bien que le centre d'asile ait été occupé par une majorité d'hommes, ce sont les femmes surtout qui ont sollicité les services de l'aumônerie. Cela montre combien la présence d'une intervenante est importante.

Les aumôniers ne sont pas seulement des personnes avec lesquelles les requérants d'asile peuvent parler, ils apportent également leurs compétences au sein de l'équipe multi-professionnelle du centre. Ils peuvent échanger avec d'autres services et contribuer à désamorcer radicalisation et conflits de toutes sortes. Leur collaboration avec le service de santé peut les amener à des entretiens spirituels. Les aumôniers peuvent servir de pont entre les requérants et le contexte suisse. Ils permettent encore de vider de leur substance des points de vue extrémistes parce qu'ils surmontent, de par leur fonction de modèle et leurs paroles, des contradictions supposées entre l'islam et les modèles sociétaux de l'Occident.

Coopération interreligieuse et contribution à la cohésion sociale

L'évaluation montre que les aumôniers musulmans prennent exemple sur la manière de travailler de leurs collègues chrétiens et échangent beaucoup avec eux. Les aumôniers chrétiens initient et accompagnent leurs collègues musulmans mais profitent eux aussi de leurs connaissances. Cette étroite coopération interreligieuse prévient les conflits à composante religieuse entre les requérants d'asile et favorise des relations placides. L'aumônerie peut ainsi contribuer à désamorcer, au sein du centre d'asile, entre des requérants de religions et confessions différentes, des conflits qui existent dans leurs régions de provenance.

« Mon travail d'aumônier s'adresse à tous »

Entretien avec Kaser Alasaad

Monsieur Alassad, vous travaillez dans un centre de requérants d'asile depuis quelques mois. Pouvez-vous nous décrire vos principales tâches ?

Mon travail d'aumônier consiste en des tâches fort différentes. Beaucoup de personnes veulent, par exemple, prier et ont besoin pour cela d'un lieu et d'un Coran. On me demande souvent ce que veulent dire *halal* (licite) et *haram* (illicite). Je préfère que ces gens me posent ces questions à moi plutôt que de tomber sur internet sur des sources partiales. De nombreux requérants viennent chez moi avec des questions sur l'islam, l'Europe, l'intégration et la vie en Suisse. Si un réfugié a de fausses informations sur l'Europe, la vie ici ou l'Eglise, nous nous devons de les corriger. Ils veulent aussi souvent raconter leur vie et cherchent quelqu'un qui les écoute. Lorsque quelqu'un est malade, nous devons lui rendre visite et le tranquilliser. Nous devons aussi intervenir quand quelqu'un a des pensées dangereuses et éprouve de la sympathie pour des tendances radicales.

Comment se déroule votre journée de travail ?

Je travaille deux fois par semaine pendant quatre heures au centre d'asile. Lorsque j'arrive, je fais d'abord un tour des lieux. Je salue tout le monde d'un «*Hello, As Salaam Alaikum*» et je parle à beaucoup de monde. Je rencontre chaque fois environ 20 à 30 réfugiés. Beaucoup souhaitent un entretien individuel que nous menons dans mon bureau. Nous recevons tout aussi bien des hommes que des femmes, musulmans comme non-musulmans. Je suis ouvert à toutes les religions et à toutes les croyances et mon travail d'aumônier s'adresse à tous. Tous les êtres humains sont égaux, indépendamment de leur religion, de leur langue, de leur couleur de peau et de leur ethnie. En tant qu'aumônier, il faut être capable de rencontrer et de prendre en charge des personnes de toutes sortes. Si une femme préfère parler à une femme, elle peut bien entendu s'adresser à notre aumônière. Ou alors elle peut venir chez moi accompagnée d'une autre femme.

Quelles sont vos qualifications pour votre activité d'aumônier ?

Je viens de Syrie et je vis en Suisse depuis quatre ans. J'ai étudié l'agro-

nomie et les langues et civilisation arabes à Damas ainsi que la théologie islamique à Beyrouth. J'ai plus de 20 ans d'expérience en tant qu'imam. J'ai aussi donné de nombreuses conférences dans des universités et des écoles. Mon travail d'imam m'a enrichi en termes d'accompagnement spirituel. L'imam ne reste pas seulement dans la mosquée pour y diriger la prière mais il se déplace aussi comme aumônier dans les hôpitaux et les prisons. Pour l'heure, j'accomplis un CAS en accompagnement spirituel à l'Université de Berne. J'ai également effectué un stage de six mois au sein du personnel d'un centre d'asile et j'ai suivi plusieurs cours d'intégration. Je donne souvent des conférences en allemand et en arabe. Je sais précisément ce dont les réfugiés ont besoin parce que je suis arrivé moi-même comme réfugié en Suisse.

Comment ressentez-vous la situation des requérants d'asile et qu'est-ce que votre fonction d'aumônier vous permet de faire pour ces personnes ?

En ce moment, beaucoup de personnes ont reçu une décision négative et deviennent hystériques. Il arrive même que quelqu'un menace de se suicider. Les requérants ont cependant grande confiance dans les aumôniers musulmans et discutent de tous les sujets. Je leur parle toujours de la miséricorde divine et de la paix pour tous. Je leur rappelle que nous vivons ici en Suisse dans la législation suisse et que nous devons nous y tenir. L'Europe nous ouvre toutes les portes et nous laisse vivre ici. Quelques réfugiés veulent de l'argent que je ne peux pas leur donner. D'autres exigent de faire chercher leurs parents en Syrie. Je n'ai pas ce pouvoir mais je peux les calmer.

Réflexions conclusives

L'aumônerie musulmane dans les institutions publiques fait ses premiers pas. Les formes que peuvent prendre ces prestations d'accompagnement spirituel varient non seulement d'un canton à l'autre, mais aussi d'un type d'institution à l'autre. Chaque région, comme chaque établissement, compose à partir de ses modes de gestion des relations entre l'Etat et les communautés religieuses, mais aussi en fonction des besoins immédiats qu'elle rencontre et de la possibilité d'entrer en relation avec de potentiels intervenants musulmans. De leur côté, les associations musulmanes, sont tributaires de l'ouverture des aumôneries à leur égard, mais aussi de la volonté des établissements à entamer des collaborations. Si certaines barrières sont tombées, les défis restent grands tant pour les institutions publiques, les aumôneries officielles que pour les associations musulmanes. Les quatre recommandations qui concluent ce CSIS-Paper suggèrent quelques pistes afin d'avancer vers des partenariats circonstanciels adaptés aux réalités professionnelles.

Premièrement, les personnes musulmanes en situation de détresse, de souffrance ou de privation ont des besoins en accompagnement spirituel qui peuvent être spécifiques. De plus, dans l'accompagnement de la personne, la proximité des systèmes d'appartenance (langue, religion, culture, ethnicité, sexe, etc.) entre l'intervenant et le bénéficiaire est souvent « capitale ». Par conséquent, il est important que les institutions réfléchissent et se dotent de personnes de référence qu'elles peuvent contacter en cas de besoin.

Deuxièmement, l'aumônerie est une profession répondant à des standards de formation et de déontologie. Dans le cas de l'aumônerie musulmane, une professionnalisation des intervenants est pour le futur indispensable. Cette professionnalisation doit passer par l'établissement de critères auxquels les intervenants spirituels musulmans devraient répondre. Parmi ces critères, celui d'une formation certifiée tenant compte de la complexité des milieux d'intervention (hôpital, prison, asile, home médicalisé, école, armée, etc.) mais renforçant aussi le candidat à l'aumônerie dans ses compétences théologiques, interreligieuses et interculturelles. Les universités de Berne et de Lausanne proposent actuellement des formations et des formations continues certifiées dans l'accompagnement spirituel. Il est désirable

que les futurs aumôniers musulmans participent à ces formations standardisées. Cependant, le besoin de formations complémentaires se focalisant sur les spécificités théologiques et spirituelles d'un accompagnement musulman est aussi incontournable.

Troisièmement, si les spécificités confessionnelles nécessitent toutes parfois la présence d'intervenant confessionnel, l'accompagnement spirituel musulman devrait être pensé en tenant compte des récentes ouvertures transconfessionnelles de l'aumônerie. Si les aumôniers musulmans adressent leurs prestations prioritairement aux musulmans, ils doivent être préparés et ouverts à prendre en charge des personnes non musulmanes en respectant la déontologie humaniste et non missionnaire du cadre institutionnel. Dès lors, une formation à l'écoute et à la relation d'aide devrait aussi faire partie du bagage des aumôniers musulmans.

Quatrièmement, l'aumônerie à la demande ne devrait être qu'une première étape. A terme, il apparaît que les intervenants spirituels des confessions minoritaires, dont les accompagnants musulmans, devraient être mieux intégrés aux aumôneries institutionnelles. Les bénéfices d'une collaboration ne retombent pas uniquement sur les usagers (patients, détenus, requérants, etc.). La direction, le personnel et les aumôniers profitent également des connaissances et des approches de chacun. Cette ouverture est cependant tributaire de différents acteurs qui chacun ont un rôle : politique, religieux et institutionnel. Les acteurs étatiques devraient soutenir ces initiatives, les Églises poursuivre la promotion des échanges et les collaborations interreligieuses et les associations musulmanes profiler des candidats. Finalement, les universités devraient intensifier la recherche dans le domaine de l'aumônerie musulmane et interreligieuse ainsi que développer des programmes spécifiques de formation.

Pour aller plus loin

Articles et ouvrages cités

Becci, Irene/Bovay, Claude/Kuhn, André/Schneuwly Purdie, Mallory/Knobel, Brigitte/Vuille, Joelle 2011: Enjeux sociologiques de la pluralité religieuse dans les prisons suisse. Rapport final, FNS – PNR58 Collectivités religieuses, Etat et société. http://www.snf.ch/SiteCollectionDocuments/nfp/nfp58/NFP58_Schlussbericht_Becci_fr.pdf (28.3.2018)

Beckford, Jim/Gilliat, Sophie 1998: Religion in prison. Equal rites in a multi-faith society. Cambridge, Cambridge University Press.

Begovic, Muris 2018: Das Projekt «Muslimische Notfallseelsorge» im Kanton Zürich, in: Pahud de Mortanges/Schmid/Becci, S. 113-123.

Brodard, Baptise 2018: L'aumônerie musulmane de Genève. Entretien avec Dia Khadam, in: Pahud de Mortanges/Schmid/Becci, S. 125-135.

Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé, 2010: Directives nationales concernant les soins palliatifs. Office fédéral de la santé publique, Berne.

Kanton Zürich, Direktion der Justiz und des Innern 2017: Staat und Religion im Kanton Zürich. Eine Orientierung. https://ji.zh.ch/internet/justiz_innernes/de/themen/religionsgemeinschaften/_jcr_content/contentPar/downloadlist/downloaditems/staat_und_religion_i.spooler.download.1512732401149.pdf/Staat+und+Religion+im+Kanton+Zürich.pdf (28.3.2018)

Morgenthaler, Christoph: Pastoral, in: Historisches Lexikon der Schweiz, Version vom 20.09.2012 <http://mobile.hls-dhs-dss.ch/m.php?article=F43209.php> (28.3.2018)

Pahud de Mortanges, René/Schmid, Hansjörg/Becci, Irene (Hg.) 2018: Spitalseelsorge in einer vielfältigen Schweiz. Interreligiöse, rechtliche und praktische Herausforderungen, Zürich.

Peng-Keller, Simon 2018: Spitalseelsorge und Spiritual Care im Schweizer Gesundheitswesen. Analyse eines aktuellen Transformationsprozesses, in: Pahud de Mortanges/Schmid/Becci, S. 29-54.

Schmid, Hansjörg/Schneuwly Purdie, Mallory/Lang, Andrea 2015: Formations continues sur l'islam en Suisse – Etat des lieux et analyse des besoins. Rapport de recherche, Centre Suisse Islam et Société (CSIS), Université de Fribourg, Fribourg. https://www3.unifr.ch/szig/fr/assets/public/uploads/Rapports/2016/schlussbericht-_islambezogene_weiterbildung.pdf (28.3.2018)

Schmid, Hansjörg/Schneuwly Purdie, Mallory/Sheikhzadegan, Amir 2017: Der Pilotversuch muslimische Seelsorge im Testbetrieb Zürich. Evaluation des Nutzens und der Machbarkeit. Schlussbericht zuhanden des Staatssekretariats für Migration, Fribourg. <https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/aktuell/news/2018/2018-02-16/ber-muslimische-seelsorge-d.pdf> (28.3.2018)

Schneuwly Purdie, Mallory 2014: « Connus, reconnus, inconnus. Les dispositifs de soutien spirituel dans les prisons suisse », in: Direction de l'administration pénitentiaire française (éd.) Le fait religieux en prison : configuration, apports, risques. Actes des journées d'études internationales organisées par la DAP, Paris, Collection Travaux et Documents, pp. 89-102.

Schneuwly Purdie, Mallory 2011: « 'Silence... Nous sommes en direct avec Allah'. Réflexions sur l'émergence d'un nouveau type d'acteur en contexte carcéral », in : Archives de sciences sociales des religions, 153 (1), pp. 105-121.

Takim, Abdullah 2016: «Und meine Barmherzigkeit umfaßt alle Dinge» (Koran 7,156): Das islamische Menschenbild und die Seelsorge im Islam. Abschlussbericht DIK. http://www.deutsche-islam-konferenz.de/SharedDocs/Anlagen/DIK/DE/Downloads/Sonstiges/20160307_vortrag_takim_seelsorge.pdf?__blob=publicationFile (28.3.2018)

Uçar, Bülent/Blasberg-Kuhnke, Martina (Hg.) 2013: Islamische Seelsorge zwischen Herkunft und Zukunft: von der theologischen Grundlegung zur Praxis in Deutschland. Frankfurt a.M.

Références additionnelles

Ouvrages et articles

Badawia, Tarek/Hibaoui, Abdelmalek 2018: Seelsorge im Islam – am Beispiel der Spitalseelsorge, in: Pahud de Mortanges/Schmid/Becci, S. 57-74.

Begić, Esnaf/Weiss, Helmut/Wenz, Georg (Hg.) 2014: Barmherzigkeit Zur sozialen Verantwortung islamischer Seelsorge. Neukirchen-Vluyn.

Pahud de Mortanges, René 2018: Die rechtliche Regelung der Spitalseelsorge – eine Übersicht, in: Pahud de Mortanges/Schmid/Becci 2018, S. 153-177.

Sites internet

Association Aumônerie Musulmane de Genève: <http://www.aumoneriemusulmane.ch> (28.3.2018)

Ateliers et associations partenaires : <http://www3.unifr.ch/szig/fr/formationcontinue/organisations-musulmanes/ateliers.html> (28.3.2018)

Aumônerie musulmane d'urgence: <http://islam-seelsorge.ch/> (28.3.2018)

Vereinigung kath. Spital- und Kranken-Seelsorgerinnen und Seelsorger der deutschsprachigen Schweiz: <https://www.spitalseelsorge.ch/index.php?page=202> (28.3.2018)

